



DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/10/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation
25/10/2023

Date d'affichage
25/10/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

09/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

M. BERTHE Laurent donne pouvoir à Mme GUENET Monique

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTHE Laurent, Mme ENGRAND Emeline, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

2023-78 : CONTRAT D'ASSISTANCE ET DE COMMUNICATION DE LA BORNE TOTEM DE GESTION DE SERVICE AVEC LECTEUR DE CARTES BANCAIRES SIS SUR L'AIRE DE CAMPING-CAR

Monsieur le Maire fait savoir qu'il convient de renouveler le contrat d'assistance et de communication de la borne TOTEM de gestion de service avec lecteur de cartes bancaires sis sur l'aire de camping-car.

La société URBAFLUX propose ce service pour un montant de 1 350 €uros H.T.

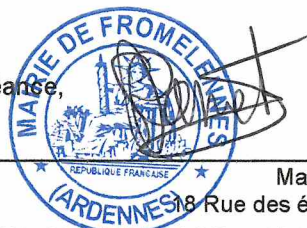
Le Conseil Municipal,

Accepte la proposition de la société URBAFLUX pour un montant de 1 350 €uros HT et charge Monsieur le Maire ou l'un de ses adjoints à signer les documents nécessaires.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à FROMELENNES
Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr